

# COMMUNE DE FRETERIVE

## Compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021

PRESENTS : BUEVOZ Eve – CARLE Patrick - BUEVOZ Guy - BRAEMS Patrice - COLLIN Matthieu - DECOMBLE - Aurore - DI MASULLO Vincenza - GRISARD Benoît - PAJEAN Baptiste - TUAL Hélène - VACHET Nadine - COLLIN Mathieu

ABSENTS EXCUSES : AZNAG Rachid - ROBIN Clément - MONIN Eric - NEPOTE-VESINO Anne-Sophie

Elue secrétaire : Aurore - DI MASULLO

*Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.*

**Le Conseil peut procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :**

### **INTERCOMMUNALITÉ**

↳ **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020**

Le Conseil prend acte de ce rapport, *consultable sur le site de la commune.*

### **URBANISME**

↳ **Ravalement de façades, instauration d'une demande de déclaration préalable**

En vue de se conformer aux prescriptions du PLU en matière d'insertion paysagère et de cadre de vie, le Conseil approuve l'instauration d'une demande de déclaration préalable pour tout ravalement de façades sur tout le territoire de la commune.

### **FINANCES**

↳ **Vote du quart des investissements pour le début d'année 2022**

Le code général des Collectivités Territoriales permet jusqu'à l'adoption du budget 2022, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors remboursement de la dette).

Le Conseil autorise Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses à venir à hauteur de 40 000€ pour des projets déjà approuvés.

↳ **Droit de place**

Le Conseil instaure une redevance de 50€/an pour le stationnement des marchands ambulants.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

↳ Suppression du poste d'adjoint technique territorial et création du poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2022

↳ Suppression du poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles et création du poste d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Au regard des conditions définies par le statut de la fonction publique, le conseil, à l'unanimité, approuve ces deux avancements de grade.

### **DIVERS**

↳ **Aide sociale**

Le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une aide financière exceptionnelle d'un montant de 200€ entrant dans le cadre d'attribution relative à l'aide d'urgence aux familles résidents à Freterive. Cette aide sera directement versée au fournisseur d'énergie.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.*

Mme le Maire,

Eve Buevoz



**Fermeture du secrétariat de mairie pendant les vacances de Noël :**  
du vendredi 24 au vendredi 31/12/2021 inclus